



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## LE GROUPE JEAN COUTU – RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2018

Varenes, Québec, le 11 janvier 2018 — Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. (la « Société » ou le « Groupe Jean Coutu ») a publié aujourd'hui ses résultats financiers du trimestre terminé le 2 décembre 2017.

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS

(non audité, en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Troisième trimestre		39 semaines	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>	<b>758,9</b>	763,7	<b>2 253,6</b>	2 188,5
<b>Résultat opérationnel avant amortissements (« ROAA »)</b>	<b>66,4</b>	79,9	<b>212,5</b>	235,4
<b>Résultat net</b>	<b>42,1</b>	51,2	<b>135,4</b>	151,7
Par action	<b>0,23</b>	0,28	<b>0,74</b>	0,82

### Faits saillants

- Les actionnaires ont massivement supporté la transaction avec Metro par 99,9 % des voix exprimées à l'assemblée extraordinaire des actionnaires le 29 novembre, 2017.
- Des dépenses de 8,5 millions de dollars relatives à l'entente de regroupement avec Metro ont été enregistrées durant le trimestre.
- La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a diminué de 15,3 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2018 dû à des allocations professionnelles plus élevées et à une dépense non-récurrente de 5,5 millions de dollars.

### Résultats financiers

« Les ventes au détail du réseau ont connu une augmentation appréciable au troisième trimestre de l'exercice financier 2018, et ce en dépit d'un contexte règlementaire contraignant et d'un environnement très compétitif. Cette croissance témoigne de l'implantation efficace de notre plan d'affaires » a souligné le président et chef de la direction, monsieur François J. Coutu. « Nous entendons poursuivre le développement de stratégies commerciales dynamiques afin d'assurer l'évolution de notre offre et contribuer à la croissance des ventes au détail ».

### Produits

Les produits sont composés essentiellement des ventes ainsi que des autres produits tirés des activités de franchisage. Les ventes de marchandises aux franchisés PJC par l'intermédiaire de nos centres de distribution représentent la majeure partie de nos produits.

Les produits ont été de 758,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 décembre 2017 comparativement à 763,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 26 novembre 2016. La diminution est principalement attribuable à une baisse de la contribution de Pro Doc aux produits ainsi qu'au timing des expéditions des

marchandises de la section commerciale dans le réseau comparativement à la même période l'an passé. Ces derniers ont partiellement été contrebalancés par une hausse des autres revenus.

Pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018, les revenus ont été de 2 253,6 millions de dollars alors qu'ils avaient été de 2 188,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 3,0 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance générale du marché, malgré l'impact déflationniste sur les produits de l'augmentation du volume des ordonnances de médicaments génériques par rapport aux médicaments d'origine ainsi que des réductions du prix des médicaments génériques.

### **ROAA**

Le ROAA a affiché une diminution de 13,5 millions de dollars, passant à 66,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 décembre 2017 alors qu'il s'était élevé à 79,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 26 novembre 2016. Cette diminution est principalement expliquée par la baisse de la contribution de Pro Doc au ROAA ainsi que par les dépenses cumulées liées à l'entente de regroupement avec Metro Inc (« Metro ») de 8,5 millions de dollars. En pourcentage des produits, le ROAA a été de 8,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 10,5 % pour le même trimestre de l'exercice financier précédent.

Pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018, le ROAA de la Société a affiché une baisse de 22,9 millions de dollars, passant à 212,5 millions de dollars alors qu'il s'était élevé à 235,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. Exprimé en pourcentage des revenus, le ROAA a été de 9,4 % pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018 alors qu'il avait été de 10,8 % pour la même période de l'exercice financier précédent. Cette diminution est principalement expliquée par la baisse de la contribution de Pro Doc au ROAA, les dépenses cumulées de 8,5 millions de dollars liées à l'entente de regroupement avec Metro et un gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement de 6,8 millions de dollars enregistré au cours de la période de 39 semaines de l'exercice financier 2017. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la hausse des revenus de redevances.

### **Pro Doc**

Les ventes brutes de médicaments Pro Doc ont été de 43,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 décembre 2017 comparativement à 51,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 26 novembre 2016. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a été de 2,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 décembre 2017 comparativement à 17,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 26 novembre 2016. Cette baisse est principalement attribuable à des allocations professionnelles plus élevées jusqu'à ce qu'une limite soit rétablie le 19 octobre 2017, conformément à l'entente entre l'association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) et le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Une charge non récurrente de 5,5 millions de dollars a été enregistrée pour les inventaires des médicaments Pro Doc détenus par les grossistes et les pharmaciens afin de refléter l'impact de l'entente entre le Gouvernement du Québec et l'Association canadienne du médicament générique ratifiée le 16 juillet 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé en pourcentage de ses ventes brutes a été de 6,0 % pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 35,0 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

Les ventes brutes de médicaments Pro Doc ont été de 147,8 millions de dollars pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018 comparativement à 152,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a été de 16,3 millions de dollars pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018 comparativement à 57,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé en pourcentage de ses ventes brutes a été de 11,0 % pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018 comparativement à 37,6 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

### **Résultat net**

Le résultat net a été de 42,1 millions de dollars (0,23 \$ par action) pour le trimestre terminé le 2 décembre 2017 comparativement à 51,2 millions de dollars (0,28 \$ par action) pour le trimestre terminé le 26 novembre 2016. Cette diminution est principalement expliquée par la baisse de la contribution de Pro Doc au résultat net et aux dépenses cumulées de 8,5 millions de dollars liées à l'entente de regroupement avec Metro.

Le résultat net pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018 a été de 135,4 millions de dollars (0,74 \$ par action) comparativement à 151,7 millions de dollars (0,82 \$ par action) pour la même période de l'exercice financier 2017.

## Informations sur le réseau des établissements franchisés PJC

La Société agit à titre de franchiseur des bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté, exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs autres services pour ses franchisés.

Pour le trimestre terminé le 2 décembre 2017, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 3,4 %, celles de la section pharmaceutique ont augmenté de 4,0 % alors que celles de la section commerciale ont augmenté de 2,3 % comparativement à la période correspondante l'an dernier. Les ventes de médicaments en vente libre qui représentaient 9,0 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 3,9 % alors qu'elles avaient augmenté de 2,8 % pour la période correspondante de l'exercice financier 2017.

Pour la période de 39 semaines de l'exercice financier 2018, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 4,7 %, celles de la section pharmaceutique ont augmenté de 6,2 % alors que celles de la section commerciale ont augmenté de 2,3 % comparativement à la période correspondante l'an dernier. Les ventes de médicaments en vente libre qui représentaient 8,7 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 3,8 % alors qu'elles avaient augmenté de 3,9 % pour la période correspondante de l'exercice financier 2017.

Les médicaments génériques ont atteint une proportion de 72,0 % des ordonnances durant le troisième trimestre de l'exercice financier 2018 alors qu'ils représentaient 71,4 % des ordonnances pour la période comparable de l'exercice financier précédent. La croissance du nombre d'ordonnances de médicaments génériques dont les prix de vente sont inférieurs aux produits innovateurs a eu un impact déflationniste sur les ventes au détail pour la section pharmaceutique.

Pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2018, l'introduction de nouveaux médicaments génériques a réduit la croissance des ventes au détail de la section pharmaceutique de 0,1 % et les réductions de prix des médicaments génériques ont réduit la croissance des ventes au détail d'un 0,5 % additionnel. De plus, l'abolition des prélèvements périodiques par le MSSS le 12 avril 2017, a fait croître les ventes au détail de la section pharmaceutique de 1,2 % au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2018.

Performance du réseau <sup>(1)</sup> (non audité)	Troisième trimestre		39 semaines	
	2018	2017	2018	2017
<b>Ventes au détail</b> (en millions de dollars)	<b>1 133,2 \$</b>	<b>1 094,6 \$</b>	<b>3 389,8 \$</b>	<b>3 232,1 \$</b>
<b>Croissance des ventes au détail</b> (en %)				
<b>Ensemble des établissements</b>				
Total	3,5 %	3,9 %	4,9 %	2,6 %
Section pharmaceutique	4,0 %	4,5 %	6,2 %	2,2 %
Section commerciale <sup>(2)</sup>	2,5 %	3,4 %	2,7 %	3,8 %
<b>Établissements comparables</b>				
Total	3,4 %	3,6 %	4,7 %	2,2 %
Section pharmaceutique	4,0 %	4,4 %	6,2 %	1,9 %
Section commerciale <sup>(2)</sup>	2,3 %	2,8 %	2,3 %	3,2 %
<b>Croissance du nombre de prescriptions</b> (en %)				
Ensemble des établissements	2,9 %	3,7 %	3,0 %	3,9 %
Établissements comparables	2,9 %	3,4 %	3,0 %	3,6 %

(1) Les ventes au détail des établissements franchisés ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés de la Société.

(2) Les ventes de la section commerciale excluent les ventes de services qui sont incluses dans le total de la croissance des ventes au détail.

## Développement du réseau d'établissements franchisés PJC

Au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2018, trois établissements du réseau de franchisés ont ouvert leurs portes, dont deux relocalisations et il y a eu fermeture d'un établissement. De plus, deux établissements ont fait l'objet d'importantes rénovations.

Au 2 décembre 2017, la superficie de vente du réseau PJC totalisait 3 307 000 pieds carrés comparativement à 3 283 000 pieds carrés au 26 novembre 2016.

## Changements règlementaires

Le 10 juin 2016, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le Projet de loi 81 intitulé « Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une

procédure d'appel d'offres » qui permet au ministre de la Santé et des Services sociaux de procéder à des appels d'offres pour l'inscription de médicaments à la Liste des médicaments ainsi que, à l'égard des médicaments ayant fait l'objet d'un tel appel d'offres, pour les services d'un grossiste en vue de l'approvisionnement des pharmaciens propriétaires. Un projet de règlement afin de déterminer les conditions et mécanismes applicables à tout régime d'appel d'offres a été publié dans la gazette officielle du Québec le 5 avril 2017. Ce règlement est entré en vigueur le 20 avril 2017.

Le Projet de loi 92 intitulé « Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse » a été sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 7 décembre 2016. Certaines de ses dispositions visent à resserrer l'encadrement des pratiques commerciales pour l'ensemble des intervenants dans la mise en marché de médicaments afin de renforcer l'indépendance professionnelle du pharmacien, le libre choix du patient et de favoriser des conditions plus concurrentielles sur le marché. D'autres dispositions de cette loi obligeant la facturation détaillée des médicaments sont entrées en vigueur le 15 septembre 2017.

Le 12 avril 2017, les membres de l'AQPP ont entériné une entente de principe avec le MSSS. En vertu de cette entente, le gouvernement a annulé les prélèvements périodiques enregistrés et non déboursés à cette date et met fin aux prélèvements sur les honoraires des pharmaciens qui devaient perdurer jusqu'en 2019. De plus, l'entente prévoyait que le gouvernement introduise une modification au règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien rétablissant à 15 % la limite maximale du taux des allocations professionnelles qu'un pharmacien peut recevoir des fabricants de médicaments génériques. Cette modification réglementaire est en vigueur depuis le 19 octobre 2017.

Le 16 juillet 2017, le Gouvernement du Québec et l'Association canadienne du médicament générique ont annoncé la conclusion d'une entente de principe en vertu de laquelle le Gouvernement du Québec atteindra une cible d'économie de 1,5 milliard de dollars sur une période de cinq ans. Ces économies seront réalisées grâce à des réductions de prix additionnelles et au lancement de nouveaux médicaments génériques. Cette entente permettra au Gouvernement du Québec, pendant ces cinq années, d'éviter l'application du processus d'appels d'offres permis par la loi. Les détails de la mise en œuvre de cette entente ne sont pas publics.

Le 5 octobre 2017, le Projet de loi 148 intitulé « Loi encadrant l'approvisionnement en médicaments génériques par les pharmaciens propriétaires et modifiant diverses dispositions législatives » a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec. Le projet de loi prévoit qu'un pharmacien propriétaire ne peut, au cours d'une année civile, s'approvisionner en médicaments génériques inscrits à la liste des médicaments auprès d'un même fabricant pour plus de 50 % de la valeur monétaire de tous les médicaments génériques achetés par ce pharmacien au cours de cette année. Ce règlement est entré en vigueur le 23 novembre 2017.

### **Résolution relative à la fusion**

Le 2 octobre 2017, Metro et la Société ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de regroupement définitive aux termes de laquelle Metro fera l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation de la Société et de toutes les actions catégorie « B » en circulation de la Société au prix de 24,50 \$ par action, soit une contrepartie totale représentant environ 4,5 milliards de dollars, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation. Le 29 novembre 2017, une forte majorité des actionnaires (99,9969 %) du Groupe Jean Coutu (PJC) inc. présents ou représentés par procuration à l'assemblée extraordinaire des actionnaires ont approuvé la transaction. Selon les modalités de la transaction, les actionnaires de la Société toucheront une contrepartie globale composée de 75 % en espèces et de 25 % en actions ordinaires de Metro. Les actions ordinaires de Metro émises aux actionnaires de la Société dans le cadre de la transaction seront émises d'après un cours de référence de 40,16 \$ par action ordinaire de Metro. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours de la première moitié de l'année 2018.

### **Stratégies et perspectives**

Grâce à ses opérations et à sa souplesse financière, la Société est en excellente position pour bénéficier de la croissance dans l'industrie des pharmacies de détail. Il est attendu que les tendances démographiques contribueront à la croissance de la consommation de médicaments d'ordonnance ainsi qu'à l'augmentation constante de l'utilisation de produits pharmaceutiques comme principale forme d'intervention en matière de soins de santé personnels. La direction est d'avis que ces tendances se maintiendront et que la Société assurera la croissance de ses ventes grâce à la différenciation et à la qualité de son offre et de son niveau de service offert à son réseau de franchisés, en misant sur son programme immobilier et l'efficacité de ses opérations. La croissance du nombre d'ordonnances de médicaments génériques, dont les prix de vente sont inférieurs aux produits innovateurs, aurait toutefois un impact

déflationniste sur les ventes au détail en pharmacie. Des baisses de prix additionnelles des médicaments génériques diminueront la rentabilité de la filiale Pro Doc.

### **Conférence téléphonique**

Les analystes financiers et investisseurs sont invités à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra le 11 janvier 2018 à 9 h 00 portant sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice financier 2018. Le numéro à composer est le 514-392-1478 ou sans frais au 1-866-225-0198. Les médias et toutes personnes intéressées par ces résultats sont invités à écouter la conférence qui sera diffusée en direct et en différé à même le site Internet du Groupe Jean Coutu (PJC) inc. à l'adresse suivante : [www.jeancoutu.com](http://www.jeancoutu.com). La rediffusion complète de la conférence sera accessible en composant le 514-861-2272 ou sans frais au 1-800-408-3053 jusqu'au 10 février 2018. Le code d'accès à composer pour la rediffusion est 9337339 suivi de la touche dièse (#).

Les documents d'appui (rapport de gestion et présentation aux investisseurs) sont disponibles sur [www.jeancoutu.com](http://www.jeancoutu.com) en cliquant sur le lien « Relations avec les investisseurs ». Les lecteurs peuvent également obtenir des renseignements et des documents complémentaires sur la Société par l'entremise du site Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **À propos du Groupe Jean Coutu**

*Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. La Société exploite un réseau de 419 établissements franchisés, au Québec, Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté qui emploie plus de 20 000 personnes. De plus, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc ltée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques.*

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes et qui se fondent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de la Société qui ont été faites par celle-ci en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques. Toutes les déclarations qui ont trait à des attentes ou des projections concernant l'avenir, y compris des déclarations sur la stratégie de la Société en matière de croissance, les coûts, la performance financière ou les résultats financiers sont des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques comprises dans ce communiqué de presse, y compris les déclarations concernant les perspectives du secteur d'activités de la Société et les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de la Société, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation et de la réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Certaines déclarations prospectives peuvent être reconnues en raison de l'emploi de la marque du futur ou du conditionnel ou de certains termes comme « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « prévoir », « planifier », « croire » ou « continuer », ou de la forme négative de ces termes, ou des variations de ces termes ou d'une terminologie semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles s'avéreront exactes. Ces déclarations ne garantissent pas le rendement futur et comprennent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet possible d'éléments non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, d'aliénations, de radiations d'actif, ou d'autres opérations ou charges qui pourraient être annoncés ou qui pourraient avoir lieu après la date des présentes. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, certains facteurs importants qui pourraient influencer la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie futurs de la Société, et qui pourraient faire en sorte que ses résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives, sont des changements de législation ou de réglementation en ce qui a trait à la vente de médicaments d'ordonnance et à l'exercice de la pharmacie, des modifications aux lois et aux règlements ou à leur interprétation, le succès du modèle d'affaires de la Société, des modifications aux règlements sur les impôts et des prises de position comptables, les variations cycliques et saisonnières dans le secteur d'activités de la Société, l'intensité de la concurrence dans notre secteur d'activités, la réputation des fournisseurs et des marques, des interruptions de travail, y compris d'éventuelles grèves et protestations de travailleurs, la capacité de la Société d'attirer et de retenir les pharmaciens, le bien-fondé des hypothèses de la direction et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces facteurs et d'autres pourraient faire en sorte que le rendement et les résultats financiers réels de la Société au cours de périodes futures diffèrent considérablement des estimations ou projections concernant son rendement ou ses résultats futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives.*

*Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de faciliter la compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, en plus de présenter de l'information à propos des attentes et des plans de la direction pour l'avenir. Les investisseurs et les autres personnes sont donc avisés que ces déclarations peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins et qu'ils ne devraient pas s'y fier indûment. Pour plus d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, veuillez également vous reporter aux documents publics de la Société disponibles à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.jeancoutu.com](http://www.jeancoutu.com). D'autres détails et descriptions de ces facteurs et d'autres facteurs se retrouvent dans la notice annuelle de la Société sous la section intitulée « Facteurs de risque » ainsi que dans les sections « Principales estimations comptables », « Risques et incertitudes » et « Stratégies et perspectives » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice financier terminé le 4 mars 2017. Les déclarations prospectives du présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société en date de la présente et sont sujettes à changement après cette date. La société rejette expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables en matière de valeurs mobilières ne l'y obligent.*

- 30 -

**Source :** **Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.**  
André Belzile, Premier vice-président, finances et affaires corporatives  
(450) 646-9760

**Renseignements :** Hélène Bisson, Vice-présidente, communications  
(450) 646-9611, poste 1165

## LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

### États consolidés résumés du résultat

Pour les périodes terminées le 2 décembre 2017 et  
le 26 novembre 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens sauf indication  
contraire)

	13 semaines		39 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
<b>Ventes</b>	<b>678,3</b>	693,3	<b>2 015,0</b>	1 978,8
<b>Autres produits</b>	<b>80,6</b>	70,4	<b>238,6</b>	209,7
	<b>758,9</b>	763,7	<b>2 253,6</b>	2 188,5
<b>Charges opérationnelles</b>				
Coût des ventes	<b>610,1</b>	605,3	<b>1 807,9</b>	1 729,0
Frais généraux et opérationnels	<b>82,4</b>	78,5	<b>233,2</b>	224,1
<b>Résultat opérationnel avant amortissements</b>	<b>66,4</b>	79,9	<b>212,5</b>	235,4
Amortissements	<b>10,0</b>	10,3	<b>30,0</b>	30,4
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>56,4</b>	69,6	<b>182,5</b>	205,0
<b>Revenus financiers</b>	<b>(1,4)</b>	(0,5)	<b>(3,2)</b>	(1,5)
<b>Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>57,8</b>	70,1	<b>185,7</b>	206,5
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>15,7</b>	18,9	<b>50,3</b>	54,8
<b>Résultat net</b>	<b>42,1</b>	51,2	<b>135,4</b>	151,7
<b>Résultat de base et dilué par action, en dollars</b>	<b>0,23</b>	0,28	<b>0,74</b>	0,82

### États consolidés résumés du résultat global

Pour les périodes terminées le 2 décembre 2017 et  
le 26 novembre 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens)

	13 semaines		39 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
<b>Résultat net</b>	<b>42,1</b>	51,2	<b>135,4</b>	151,7
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :</b>				
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie :				
Pertes de la période	-	0,1	-	(0,8)
Reclassement de gains dans les actifs non financiers	-	(0,1)	-	-
Impôts sur le résultat	-	-	-	0,2
	-	-	-	(0,6)
<b>Total du résultat global</b>	<b>42,1</b>	51,2	<b>135,4</b>	151,1

## LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

### États consolidés résumés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 2 décembre 2017 et le 26 novembre 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens)

	Capital-actions	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 4 mars 2017	<b>399,2</b>	<b>(1,7)</b>	<b>58,9</b>	-	<b>753,7</b>	<b>1 210,1</b>
Résultat net	-	-	-	-	<b>135,4</b>	<b>135,4</b>
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
<b>Total du résultat global</b>	-	-	-	-	<b>135,4</b>	<b>135,4</b>
Dividendes	-	-	-	-	<b>(71,6)</b>	<b>(71,6)</b>
Coût des paiements fondés sur des actions	-	-	<b>0,5</b>	-	-	<b>0,5</b>
Options exercées	<b>2,2</b>	-	<b>(0,3)</b>	-	-	<b>1,9</b>
<b>Solde au 2 décembre 2017</b>	<b>401,4</b>	<b>(1,7)</b>	<b>59,1</b>	-	<b>817,5</b>	<b>1 276,3</b>
Solde au 27 février 2016	405,2	(2,2)	58,7	0,6	658,0	1 120,3
Résultat net	-	-	-	-	151,7	151,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(0,6)	-	(0,6)
<b>Total du résultat global</b>	-	-	-	(0,6)	151,7	151,1
Rachat d'actions	(6,0)	-	-	-	(18,2)	(24,2)
Dividendes	-	-	-	-	(66,5)	(66,5)
Coût des paiements fondés sur des actions	-	-	0,6	-	-	0,6
<b>Solde au 26 novembre 2016</b>	<b>399,2</b>	<b>(2,2)</b>	<b>59,3</b>	-	<b>725,0</b>	<b>1 181,3</b>



**LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**

**États consolidés résumés de la situation financière**

	Au 2 décembre 2017	Au 4 mars 2017
<i>(non audités, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<i>Actifs courants</i>		
Encaisse	255,6	178,9
Créances clients et autres débiteurs	249,5	202,2
Stocks	251,1	302,7
Charges payées d'avance	16,1	15,3
Impôt exigible à recevoir	-	3,8
	<b>772,3</b>	<b>702,9</b>
<i>Actifs non courants</i>		
Créances à long terme de franchisés	25,1	27,7
Placements dans des entreprises associées et coentreprises	29,5	29,7
Immobilisations corporelles	477,4	484,6
Immeubles de placement	25,1	22,1
Immobilisations incorporelles	196,9	202,2
Goodwill	36,0	36,0
Impôt différé	0,1	0,1
Autres éléments de l'actif à long terme	18,3	18,8
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 580,7</b>	<b>1 524,1</b>
<i>Passifs courants</i>		
Fournisseurs et autres créditeurs	265,6	285,2
Impôt exigible à payer	10,5	-
	<b>276,1</b>	<b>285,2</b>
<i>Passifs non courants</i>		
Impôt différé	12,3	13,0
Autres éléments du passif à long terme	16,0	15,8
<b>Total du passif</b>	<b>304,4</b>	<b>314,0</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 276,3</b>	<b>1 210,1</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 580,7</b>	<b>1 524,1</b>

## LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

### Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

	13 semaines		39 semaines	
Pour les périodes terminées le 2 décembre 2017 et le 26 novembre 2016	2017	2016	2017	2016
<i>(non audités, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>				
Résultat net	42,1	51,2	135,4	151,7
Ajustements :				
Amortissements	10,0	10,3	30,0	30,4
Revenu d'intérêts	(1,2)	(0,6)	(2,9)	(1,5)
Impôt sur le résultat	15,7	18,9	50,3	54,8
Gains à la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	-	(0,6)	-	(6,8)
Autres	(1,0)	0,6	-	3,1
	<b>65,6</b>	<b>79,8</b>	<b>212,8</b>	<b>231,7</b>
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif	3,5	(17,9)	(13,2)	(38,9)
Intérêts encaissés	1,2	0,6	2,6	1,5
Impôt sur le résultat payé	(10,9)	(11,5)	(36,7)	(36,9)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	<b>59,4</b>	<b>51,0</b>	<b>165,5</b>	<b>157,4</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Placements dans des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	(0,8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6,7)	(2,9)	(14,1)	(16,1)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	0,2	0,1	14,2
Produits de la cession d'immeubles de placement	-	3,0	-	3,3
Variation nette des créances à long terme de franchisés	(1,2)	(2,4)	0,5	(3,9)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(2,4)	(1,0)	(5,6)	(11,8)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(10,3)</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(19,1)</b>	<b>(15,1)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Frais de financement	-	(0,1)	-	(0,1)
Émission d'actions	-	-	1,9	-
Rachat d'actions	-	(21,9)	-	(22,7)
Dividendes versés	(23,8)	(22,1)	(71,6)	(66,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>(23,8)</b>	<b>(44,1)</b>	<b>(69,7)</b>	<b>(89,3)</b>
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	-	-	(0,9)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>25,3</b>	<b>3,8</b>	<b>76,7</b>	<b>52,1</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>230,3</b>	<b>148,6</b>	<b>178,9</b>	<b>100,3</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>255,6</b>	<b>152,4</b>	<b>255,6</b>	<b>152,4</b>